



Mercredi 23 Décembre 2020



C'est avec 24 heures d'avance que l'Œil du Cercle vous offre sa moisson de nouvelles, avant la moisson des cadeaux.

A quelques jours du 31 décembre, nous ne pouvions éviter un clin d'œil un peu triste et mélancolique à nos voisins britanniques en musique.

Cet extrait devrait vous mettre facilement sur la voie :

...
Commencing countdown, engines on (five, four, three)
Check ignition and may God's love be with you (two, one, liftoff)

This is Ground Control to Major Tom
You've really made the grade
And the papers want to know whose shirts you wear
Now it's time to leave the capsule if you dare ...

A écouter [ici](#) si vous n'avez pas trouvé ou si vous avez besoin d'une petite injection de British flow.

La rédaction de l'Œil vous souhaite de Très belles fêtes de fin d'année et à vous et vos proches !

Retrouvons-nous le 7 Janvier 2021.



WE TRUST IN THE FUTURE - CONFINEMENT AMÉNAGÉ COVID-19

REFERES LIBERTES DEVANT LE CONSEIL D'ETAT POUR UNE REOUVERTURE DES LIEUX DE CULTURE :

Contre le [décret](#) du 14 décembre 2020 et pour la réouverture des salles de spectacle et des lieux de culture, plusieurs organisations professionnelles ont décidé de saisir le Conseil d'Etat, via la procédure d'urgence du référé liberté, dont nous attendons la décision ([ici](#)).

Pour mieux comprendre le référé liberté, consulter notre [focus](#) ([ici](#)).

AIDES EXCEPTIONNELLES A DESTINATION DES AUTEURS ET TITULAIRES DE DROITS VOISINS

Une [ordonnance](#) prolonge jusqu'au 31 décembre 2021 la possibilité pour les organismes de gestion collective de verser des aides individuelles aux titulaires de droits d'auteur et de droits voisins dont les revenus ont été gravement affectés par la crise sanitaire et les mesures de confinement.

CONDITIONS DE RESOLUTION DE CERTAINS CONTRATS DANS LES SECTEURS DE LA CULTURE ET DU SPORT

La [même ordonnance](#) précise de nouvelles modalités s'appliquant aux contrats résolus entre le 17 décembre 2020, et le 16 février 2021 inclus avec :

- l'introduction d'une nouvelle cause de résolution pour les contrats dont l'exécution est devenue impossible.

Les contrats visés : les contrats de vente de titres d'accès à une ou plusieurs prestations de spectacles vivants, y compris dans le cadre de festivals, les contrats de vente de titres d'accès à une ou plusieurs manifestations sportives, les contrats d'accès aux établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives et les contrats de vente d'abonnements donnant accès aux prestations de spectacles vivants et aux manifestations sportives.

- l'aménagement des conséquences de la résolution : il est possible de proposer un avoir à la place du remboursement, égal à celui de l'intégralité des paiements effectués au titre du contrat résolu.

ASSURANCE ET PERTES D'EXPLOITATION : LES CASINOS TRANCHANT RECLAMENT DES DIZAINES DE MILLIONS D'INDEMNISATION A LEURS ASSUREURS

A la suite d'une assignation en référé devant le tribunal de commerce de Nanterre par [les casinos Tranchant](#), les juges consulaires vont se prononcer sur l'effectivité de la garantie « perte d'exploitation » du fait d'une fermeture administrative.



LA FABRIQUE DU DROIT

DIGITAL SERVICES ACT & DIGITAL MARKET ACT : UN "PACKAGE" DE DEUX REGLEMENTS VISANT A MODERNISER LA REGULATION D'INTERNET.

La Commission européenne a présenté un package de deux règlements, les "Digital Services Act", visant à adapter la régulation d'Internet. Les derniers grands textes communautaires datent du début des années 2000. Le premier volet de ce texte se concentre sur l'encadrement des plateformes et des réseaux sociaux, pour mieux lutter contre la haine en ligne et la désinformation. La Commission mise en outre sur des obligations inédites de transparence des algorithmes et de coopération avec les régulateurs. Ces deux règlements concernent la [législation sur les services numériques](#) et la [législation sur les marchés numériques](#).

UN « BOUCLIER EUROPEEN » CONTRE LES CYBERATTAQUES ET LES OPERATIONS DE CYBERESPIONNAGE

En cohérence avec le travail concernant les « Digital Acts », la [Commission européenne présente un plan](#) proposant une refonte totale du cadre réglementaire appliqué aujourd'hui en Europe en matière de cybersécurité.

Est prioritairement visée la protection des secteurs dits « critiques » (Organismes d'Intérêt Vital en France), tels l'énergie, les transports, les centres de données, l'eau, les secteurs bancaire et financier ou les hôpitaux.

PLF 2021 : CONTROLE DU PATRIMOINE DES CHOMEURS ET DETECTION DES FRAUDES PAR POLE EMPLOI

Les « agents désignés et dûment habilités de Pôle emploi » pourront accéder au FICOVIE

Définitivement [adopté](#) jeudi 17 décembre 2020 par le Parlement, le projet permettra à l'établissement public de contrôler les bénéficiaires d'avantages et prestations sociales, via le fichier répertoriant les contrats de capitalisation et d'assurance vie souscrits auprès de sociétés établies en France dont le montant est égal ou supérieur à 7 500 euros déclarés auprès du fisc.



LES JUGES FONT BOUGER LES LIGNES

COUR DE CASSATION

Droits de la défense / Affaires / Concurrence

L'entreprise qui subit une perquisition informatique par des agents de la DGCCRF ne peut demander le retrait des correspondances échangées avec son avocat que si elle prouve qu'elles sont liées à l'exercice de ses droits à la défense. L'arrêt, [ici](#).

AUTORITE IRLANDAISE DE PROTECTION DES DONNEES

Twitter : amende de 450 000 euros pour une faille dans la protection des données

La Commission irlandaise pour la protection des données a annoncé dans un [communiqué](#) la conclusion d'une enquête liée au « règlement général sur la protection des données » (RGPD) démarrée en janvier 2019. Elle a estimé que le réseau social n'avait pas informé comme il le doit dans les 72 heures le régulateur après une faille dans la protection des données pour des utilisateurs.



SECTEUR DE LA DEFENSE : VETO DE LA FRANCE AU RACHAT DE PHOTONIS PAR TELEDYNE

Protection des secteurs stratégiques ou sensibles par l'Etat

Au nom de la protection sectorielle des intérêts stratégiques nationaux, la France **s'oppose** à ce que la société spécialisée dans la vision nocturne pour les armées passe sous pavillon américain.

La prise de contrôle d'une société exerçant en France une activité dite « sensible » par une société contrôlée ultimement par des étrangers (UE et hors UE) est soumise depuis 2014, par **décret**, à l'autorisation préalable du ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique (le « ministre de l'Economie »).

GROUPE LAGARDERE : VIVENDI ET AMBER DEBOUTES EN APPEL

Amber Capital et Vivendi **déboutés** en appel : la Cour d'appel confirme le rejet de la demande de nomination d'un mandataire *ad hoc* aux fins de convoquer une assemblée générale du Groupe Lagardère.

La Cour d'appel de Paris en confirmant l'ordonnance de référé vient préciser la notion d'atteinte à l'intérêt social de la société.

Notre focus, **ici**.

GOOGLE & CLAUSES ABUSIVES : OBLIGATION D'AFFICHAGE DU « JUGEMENT DU TGI DE PARIS » SUR SA PAGE D'ACCUEIL

Depuis le 11 décembre 2020 un encart sous les boutons de recherche du géant du net dirige les internautes vers **l'intégralité d'un jugement rendu il y a bientôt deux ans** par le tribunal de grande instance de Paris. Cet encart doit rester visible jusqu'au **11 mars 2021**. Par un « Jugement du TJ de Paris du 12 février 2019, l'association UFC Que Choisir a obtenu que les internautes puissent accéder depuis un espace « exclusivement dédié » à l'intégralité du jugement relatif aux conditions d'utilisation et de confidentialité du site.

Un « Jugement du TJ de Paris du 12 février 2019, l'association UFC Que Choisir a obtenu que les internautes puissent accéder depuis un espace « exclusivement dédié » à l'intégralité du jugement relatif aux conditions d'utilisation et de confidentialité du site.

PRACTIQUES ANTICONCURRENTIELLES : DES TERRITOIRES AMERICAINS ATTAQUENT GOOGLE

Une coalition de 38 Etats a lancé des poursuites contre le géant internet, visé par une **troisième plainte** en deux mois, et accusé d'utiliser sa position dominante et son moteur de recherche pour empêcher la concurrence.

LE MONDE CHANGE ... BREXIT

CAPITAL SOCIAL DETENU PAR UN BRITANNIQUE & PERIODE DE TRANSITION AVANT L'ENTREE EN VIGUEUR, LE 31 DECEMBRE 2020, DU BREXIT

Une ordonnance entrant en vigueur le **1^{er} janvier 2021** permet de préserver la situation des sociétés de professions réglementées dont une part du capital et des droits de vote est détenue par des ressortissants britanniques ou par des personnes physiques ou morales établies au Royaume-Uni. Les ressortissants britanniques et les personnes morales établies au Royaume-Uni pourront ainsi continuer à détenir des parts de capital et droits de vote dans les sociétés concernées. L'ordonnance assure également la continuité de l'activité des succursales de cabinets d'avocats et d'experts comptables britanniques qui participent à la vie économique de la France. **Toutefois, il ne sera plus possible d'accroître une participation, ni d'ouvrir une nouvelle succursale en France après la fin de la période de transition le 31 décembre 2020.**

BREXIT & DONNEES PERSONNELLES

Comment gérer le transfert de données de l'union européenne vers le Royaume-Uni et vice versa. L'ICO - l'autorité anglaise de protection des données - nous offre un webinar pragmatique et clair, à consulter **ici**.

FERMETURE DES FRONTIERES ET FORMALITES DOUANIERES

Accord ou pas, les contrôles douaniers feront leur **retour** le **1er janvier 2021**. Les groupes et sociétés de l'Hexagone craignent l'accroissement des procédures administratives dû aux formalités douanières. Nous attendons la confirmation d'un potentiel accord bilatéral devant débloquer l'engorgement de camions, parfois contenant des denrées périssables, **bloqués** de part et d'autre du *Channel*. **Dans ce dossier**, vous trouverez les réponses à vos questions sur la formalités douanières liées au Brexit pour vous permettre, particuliers comme entreprises, de connaître et d'anticiper les nouvelles règles.

LES PRINCIPAUX POINTS SENSIBLES :

- **La Pêche**
Face à des Européens qui pêchent depuis des lustres dans les eaux britanniques, le Royaume-Uni entend en reprendre le contrôle et en a fait un **symbole** de son indépendance après son divorce avec le continent.
- **La protection contre la concurrence déloyale**
En effet, le Brexit devrait conduire à un **appauvrissement** de la coopération entre l'Union européenne, les autorités de différents Etats membres et celles du Royaume-Uni.
- **La circulation des biens et des personnes**
De nombreux citoyens français se retrouvent bloqués au Royaume-Uni du fait de la fermeture rapide de certaines frontières. La FAQ officielle du gouvernement français relative à la circulation des marchandises, c'est **ici**.

LE MONDE CHANGE ... GREEN DEAL

DIESELGATE : LA CJUE CONFIRME L'INTERDICTION DU DISPOSITIF CONTESTE DES CONSTRUCTEURS

La juridiction européenne reconnaît que le logiciel truqueur, destiné à diminuer les émissions polluantes des moteurs en situation de test, constitue un « **dispositif d'invalidation** » visant à permettre l'homologation de voitures diesel en **fraude** des normes européennes.

La CJUE nie au constructeur la possibilité de justifier la pose d'un logiciel de modification des émissions par la volonté, réelle ou non, de lutter contre le vieillissement du moteur, tel que soutenue en moyen de défense.

REFONTE DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE SUR L'EAU POTABLE : PREMIERE INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE COURONNEE DE SUCCES

Les Etats membres doivent-ils améliorer l'accès à l'eau des groupes dits vulnérables et marginalisés : réfugiés, gens du voyage, sans abris, etc.

Cette **révision** découle de l'initiative citoyenne (démocratie participative instituée par le traité de Lisbonne) « **Right2water** » qui souhaitait la mise en œuvre d'une législation qui garantisse un droit d'accès à l'eau et à l'assainissement. Finalement, la Directive compte quatre grands types de mesures outre l'amélioration de l'accès à l'eau : une adaptation aux normes les plus récentes de la liste de paramètres à suivre pour assurer la qualité de l'eau, un meilleur accès des consommateurs aux informations récentes, l'instauration d'une approche fondée sur les risques dans le cadre de la surveillance de l'état des eaux, du captage au robinet. Enfin, la révision du cadre applicable aux matériaux entrant en contact avec l'eau potable.

JUSTICE ENVIRONNEMENTALE : CREATION D'UNE JURIDICTION SPECIALISEE SUR L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DE 36 COURS D'APPEL EXISTANTES

Le projet de loi est **adopté** : Ces juridictions seront chargées de juger les atteintes graves ou de mise en péril de l'environnement.

Composées de magistrats spécialisés, elles traiteront les pollutions des eaux ou des sols par des activités industrielles, les infractions au régime des installations classées qui dégradent l'environnement, les atteintes aux espèces ou espaces protégés, les infractions à la réglementation sur les déchets industriels.

Les infractions environnementales les plus simples continueront à être traitées par les tribunaux de proximité.



OUT OF THE LAW BOX



ET SI VOUS OFFRIEZ UNE HEURE CIVIQUE ?

Nous proposons d'aborder la joie de Noël sous l'angle solidaire. Dans nos emplois du temps minutés et alors que la crise sanitaire nous interroge sur les liens sociaux et l'entraide, l'Heure civique propose à chaque citoyen de **donner une heure par mois** de son temps pour une cause solidaire. Que ce soit pour aider les plus démunis, faire des courses pour des voisins ou encore aider dans des démarches administratives, chaque minute est utile ! Si vous voulez en savoir plus et pourquoi pas vous investir c'est **ici**.

Avant la date fatidique du 31 décembre, **LA RECETTE DU PUDDING DE NOËL DE LA REINE ELISABETH dévoilée par les chefs du palais** **ici**